

# Le marché du travail en 2022 : nouvelle forte hausse de l'emploi

Fin 2022, 30,3 millions de personnes sont en emploi en France, dont 26,9 millions de salariés. En deux ans, 1,2 million d'emplois salariés ont été créés, dont un tiers en contrat d'alternance.

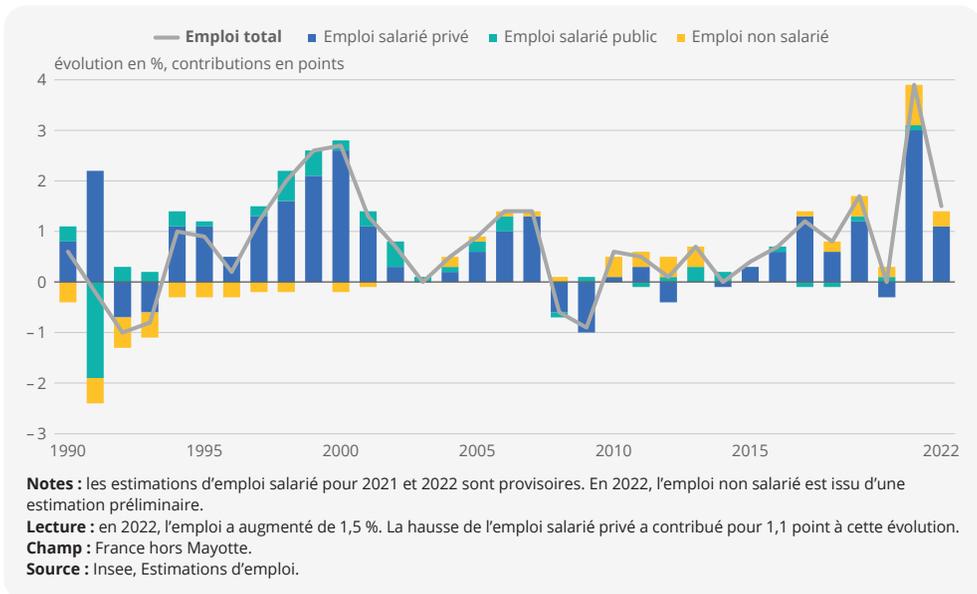
En conséquence, le chômage a de nouveau reculé et le taux de chômage au sens du Bureau international du travail atteint 7,3 % en moyenne annuelle, son plus bas niveau depuis 1982. Le halo autour du chômage a aussi continué de baisser : au total, 9,8 % des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler en 2022, soit le plus bas niveau depuis 2009.

Avec la hausse du taux d'emploi, le taux d'activité des 15-64 ans a aussi nettement augmenté. En 2022 il atteint 73,6 %, son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du Bureau international du travail (1975). La hausse est particulièrement marquée pour les plus jeunes, grâce notamment à l'essor de l'alternance.

En 2022, dans un contexte de forte inflation, le salaire moyen par tête a accéléré dans le privé et le public, mais son pouvoir d'achat a nettement fléchi. Le coût horaire du travail a accéléré en 2022.

Fin 2022, 30,3 millions de personnes sont en emploi en France hors Mayotte, dont 26,9 millions de salariés et 3,4 millions de non-salariés. Entre fin 2021 et fin 2022, l'emploi a augmenté de 443 000 (soit +1,5 %), en ralentissement après une forte croissance en 2021 (+3,9 %, soit 1,1 million) qui a suivi une stagnation en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 ► [figure 1](#). Entre 2019 et 2022, l'emploi a donc augmenté de 5,4 %, bien plus que l'activité : fin 2022, le produit intérieur brut (PIB) se situe 1 % au-dessus de celui de fin 2019. La croissance de l'emploi est d'abord portée par l'emploi salarié : fin 2022, il dépasse de 4,5 % son niveau de fin 2019, et de 1,3 % celui de fin 2021. Au total, 1,2 million d'emplois salariés ont été créés en deux ans, soit l'équivalent du nombre cumulé d'emplois créés entre 2010 et 2020. Un tiers de ces créations sont des contrats d'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation).

## ► 1. Évolution de l'emploi et ses principales composantes



La hausse de l'emploi salarié en 2022 (+343 000 emplois, après +890 000 en 2021) provient du secteur privé (+339 000 emplois après +870 000), alors que l'emploi public s'est stabilisé, comme en 2021. En 2022, l'emploi salarié a ralenti dans tous les secteurs, mais de façon plus marquée dans le tertiaire marchand (+268 000 emplois, après +722 000 en 2021). Ce ralentissement s'observe notamment dans les services aux entreprises (+74 000 emplois après +232 000 en 2021), l'hébergement-restauration (+55 000 emplois après +153 000), l'information-communication (+48 000 emplois après +52 000) et les services aux ménages (+35 000 emplois après +101 000). Au sein des services aux entreprises, l'emploi intérimaire a faiblement fluctué en 2022, après de fortes variations lors de la crise sanitaire. Malgré cela, au total, près des trois quarts des gains nets d'emploi salarié sur l'année se concentrent dans le tertiaire marchand.

L'emploi salarié a augmenté en 2022 sur l'ensemble du territoire. Dans toutes les régions, il dépasse fin 2022 largement son niveau de fin 2019. En France métropolitaine, la hausse en 2022 est plus marquée en Île-de-France, sur la moitié sud du territoire et sur la façade atlantique.

Enfin, selon une estimation préliminaire, l'emploi non salarié aurait ralenti en 2022 (+100 000, après +225 000 emplois en 2021). La forte augmentation du nombre de micro-entrepreneurs, portée depuis 2018 par le doublement du plafond du chiffre d'affaires et par les circonstances particulières de la crise sanitaire (essor des livraisons à domicile), a été en effet moins marquée en 2022. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires de l'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) a nettement diminué ► **encadré**.

#### ► Encadré - Le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés a baissé de 20 % en 2022

Fin 2022, 1,7 million d'emplois bénéficient d'une aide publique (contrats aidés, alternance, aide à la création ou à la reprise d'entreprise et autres dispositifs, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels), soit une baisse de 20 % sur un an. Ce recul, malgré une nouvelle hausse de l'emploi en alternance, est principalement porté par la diminution des bénéficiaires de l'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre), l'arrêt de l'aide à l'embauche des jeunes (AEJ) et, dans une moindre mesure, le repli des bénéficiaires de contrats aidés.

Parmi les personnes occupant un emploi bénéficiant d'une aide publique, 219 000 sont en contrat aidé fin 2022 (soit 22 % de moins que l'année précédente), dont les deux tiers dans une structure d'insertion par l'activité économique (IAE). Le nombre de bénéficiaires en IAE a augmenté de 1 % en 2022. Le nombre de bénéficiaires en contrat aidé dans le secteur marchand, *via* les contrats uniques d'insertion - contrats initiative emploi (CUI-CIE), et, dans le secteur non marchand, avec les parcours emploi compétences (PEC), a diminué quant à lui de 46 %, les aides publiques étant revues à la baisse par rapport à la période de la crise sanitaire.

Le nombre de personnes en alternance atteint 1,1 million fin 2022 (64 % des emplois aidés), soit 11 % de plus qu'en 2021 et 34 % de plus que fin 2019. Cette hausse est portée par les contrats d'apprentissage (+13 % en un an), tandis que le nombre de bénéficiaires de contrat de professionnalisation a presque stagné (-0,5 % en un an). La réforme de l'apprentissage portée par la loi « Avenir professionnel » de 2018, ainsi que l'aide exceptionnelle pour l'embauche en apprentissage mise en place depuis l'été 2020, contribuent à expliquer l'augmentation de l'apprentissage depuis 2019.

Enfin, le nombre de bénéficiaires d'autres emplois aidés est de 409 000 fin 2022 (23 % des emplois aidés), pour l'essentiel au titre de l'Acre (347 000 personnes). Le nombre de personnes couvertes par l'ensemble de ces autres dispositifs a diminué de 55 % sur un an, en raison des restrictions des conditions d'accès à l'Acre à compter de 2020, après un élargissement temporaire en 2019, et avec la fin de l'AEJ à partir de mi-2021. Généralisés début 2020 à l'ensemble du territoire, les emplois francs ont continué de monter en charge ; fin 2022, 49 000 personnes en bénéficient, soit 10 % de plus que fin 2021.

#### **Auteurs :**

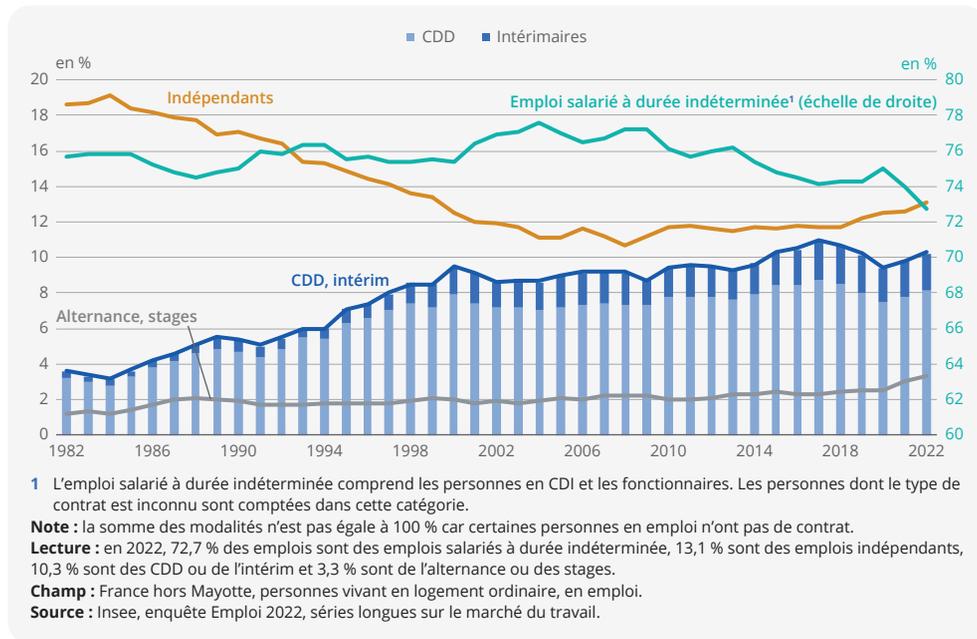
Claire-Lise Dubost (Dares)

Raphaël Froger (Dares)

## En 2022, la part des emplois à durée limitée a continué de se redresser

En moyenne en 2022, selon l'enquête Emploi, 72,7 % des personnes en emploi sont salariées en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires<sup>1</sup> ► **figure 2**. Les autres salariés sont en contrat à durée déterminée (CDD ; 8,1 % de l'emploi), en intérim (2,1 %) ou en alternance ou en stage (3,3 %).

### ► 2. Composition de l'emploi



Depuis son pic en 2004, la part des salariés en emploi à durée indéterminée dans l'emploi total a suivi une tendance à la baisse, si bien qu'en 2022, elle atteint son plus bas niveau depuis 1982 (première mesure disponible), et est inférieure de 4,9 points à son niveau de 2004. En contreparties de cette baisse depuis 2004, les parts de l'emploi à durée limitée, de l'alternance et des stages ont augmenté, de même que celle de l'emploi indépendant.

Après un rebond de 0,4 point en 2021, la part des personnes en emploi à durée limitée (CDD, intérim) a de nouveau augmenté en 2022 : +0,5 point. À 10,3 %, elle retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire, demeurant toutefois inférieure à son pic de 2017 (11,0 %). Quant à la proportion d'indépendants dans l'emploi, elle s'est à nouveau accrue en 2022 (+0,5 point) et atteint son plus haut niveau depuis 1999.

En 2022, parmi l'ensemble des emplois, 21,7 % sont des postes de cadres et 24,6 % des professions intermédiaires ; 26,0 % sont des postes d'employés et 18,9 % d'ouvriers ; enfin 6,8 % sont des emplois d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,6 % d'agriculteurs. En tendance, le niveau de qualification moyen a augmenté : ainsi en 2022, pour la quatrième année consécutive, la part des cadres dans l'emploi total dépasse celle des ouvriers ; au début des années 1980, les ouvriers étaient presque quatre fois plus nombreux que les cadres.

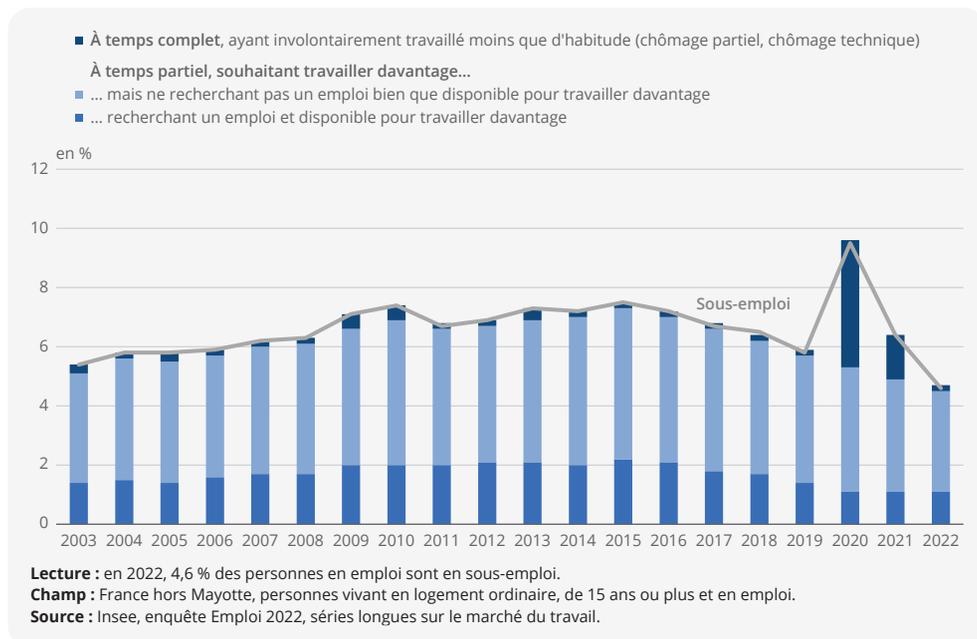
**1** Les personnes dont le type de contrat est inconnu sont comptées avec les personnes en emploi salarié à durée indéterminée (c'est-à-dire en CDI ou fonctionnaires).

## Le sous-emploi est en 2022 à son plus bas niveau depuis trente ans

En 2022, 4,1 millions de personnes sont à temps partiel, soit 17,3 % des personnes en emploi. Cette proportion a modérément augmenté entre 2002 et 2014 (+2,5 points) avant de se replier depuis lors (-2,4 points).

En moyenne en 2022, 1,3 million de personnes sont en situation de sous-emploi, soit 4,6 % des personnes en emploi ► **figure 3**. Le sous-emploi inclut des personnes à temps partiel, souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire et recherchant un emploi (composante 1) ou n'en recherchant pas (composante 2), mais aussi des personnes se déclarant au chômage partiel ou technique (composante 3).

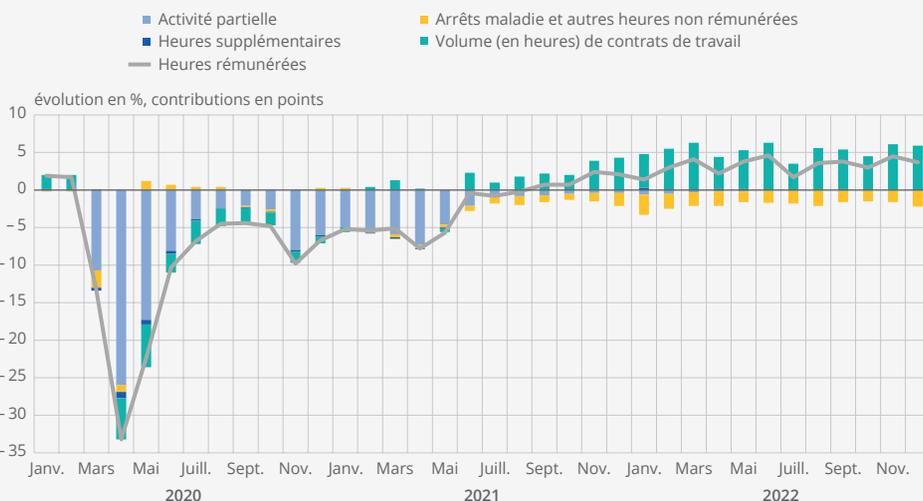
### ► 3. Sous-emploi et ses composantes



En 2020, sous l'effet de la crise sanitaire, le chômage partiel ou technique a bondi et la part du sous-emploi dans l'emploi a atteint un niveau inédit (9,5 %). Après une première baisse en 2021, il retrouve son niveau d'avant-crise en 2022. En outre, la part des personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage a continué de baisser, dans le sillage de la proportion de salariés à temps partiel, si bien que la part du sous-emploi s'établit 1,2 point au-dessous de son niveau d'avant-crise, à son plus bas niveau depuis 1992.

En 2020, le nombre moyen d'heures travaillées par salarié avait chuté, la crise sanitaire ayant contraint nombre de secteurs d'activité à recourir massivement au chômage partiel ou technique ; en particulier, les périodes de confinement ont conduit beaucoup de personnes en emploi à peu ou pas travailler [Renne, 2022]. En 2021, la durée annuelle effective de travail a rebondi et, en 2022, elle a continué de se redresser, restant toutefois limitée par un nombre d'absences pour maladie plus important qu'avant-crise ► **figure 4**. Par ailleurs, la crise sanitaire a donné un essor significatif au télétravail : en 2022, en moyenne, 19 % des salariés y ont recouru au moins un jour par semaine lors des quatre semaines précédant leur interrogation dans l'enquête Emploi (52 % des cadres).

#### ► 4. Évolution par rapport au même mois de 2019 du volume horaire de travail rémunéré et contributions à cette évolution



**Lecture :** en juillet 2022, le volume d'heures rémunérées dépasse de 1,7 % son niveau de juillet 2019. Le nombre de contrats de travail contribue pour 3,4 points à cette hausse.

**Champ :** France hors Mayotte, établissements du privé hors agriculteurs et particuliers-employeurs.

**Source :** Insee, déclarations sociales nominatives, traitements provisoires.

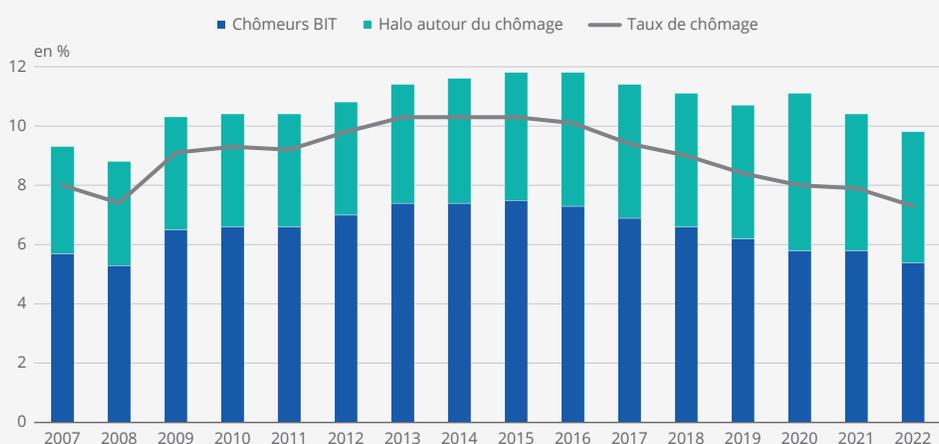
#### En 2022, le chômage et le halo autour du chômage ont de nouveau reculé

En moyenne sur l'année 2022, 2,2 millions de personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage s'établit ainsi à 7,3 % de la population active en 2022, en baisse de 0,6 point par rapport à 2021 ► [figure 5](#). Cette nette diminution fait suite à six années de baisse ininterrompue depuis le pic de 2015, même si en 2020, il s'agissait d'un recul en trompe-l'œil en raison surtout de démarches de recherche d'emploi limitées pendant le premier confinement. Au total, en 2022, le taux de chômage se situe 3,0 points au-dessous de son niveau de 2015 (10,3 %) et à son plus bas niveau depuis 1982 (7,1 %).

Le halo autour du chômage comptabilise les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne vérifient pas tous les critères pour être comptabilisées comme au chômage au sens du BIT, soit qu'elles ne recherchent pas d'emploi, soit qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler. En moyenne en 2022, 4,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans appartiennent au halo autour du chômage. Cette part avait bondi en 2020 (+0,8 point sur l'année) : une part importante de personnes qui auraient été considérées comme chômeuses au sens du BIT ont en effet basculé dans le halo autour du chômage au printemps 2020. Le halo autour du chômage s'est replié en 2021 (-0,7 point) et a continué de baisser en 2022 (-0,2 point), retrouvant son niveau d'avant-crise sanitaire (4,5 % en moyenne sur la période 2016-2019).

Au total, en cumulant chômage et halo autour du chômage, la part des personnes de 15 à 64 ans sans emploi et souhaitant travailler avait augmenté en 2020 de 0,5 point puis s'était repliée de 0,7 point en 2021 ; en 2022, elle a de nouveau baissé de 0,6 point, sous l'effet des créations d'emploi et s'établit à 9,8 % de la population de 15 à 64 ans. Cette part se situe à son plus bas niveau depuis 2009.

## ► 5. Chômage et halo autour du chômage



**Lecture :** en 2022, 5,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont des chômeurs au sens du BIT ; 4,4 % sont dans le halo autour du chômage. Parmi les 15 ans ou plus, 7,3 % de la population active au sens du BIT est au chômage.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans pour la part de chômage et celle de halo, active et de 15 ans ou plus pour le taux de chômage.

**Source :** Insee, enquête Emploi 2022, séries longues sur le marché du travail.

## Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a de nouveau reculé, plus fortement que le nombre de chômeurs

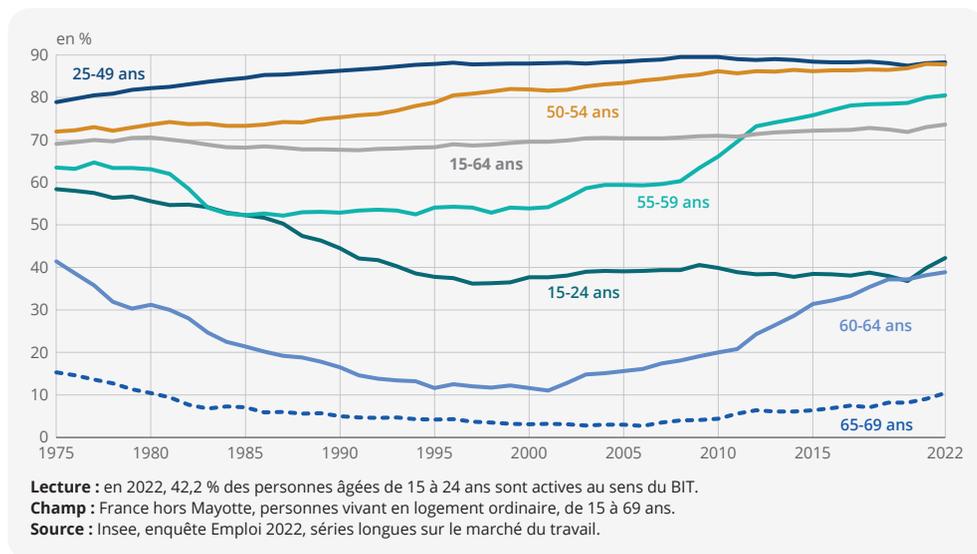
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ne correspondent qu'en partie aux chômeurs au sens du BIT : si certains sont chômeurs au sens du BIT, d'autres sont dans le halo autour du chômage, d'autres encore peuvent être en emploi ou être inactifs au sens du BIT (hors halo). En moyenne, en 2022, 6,2 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi, toutes catégories confondues (de A à E), dont 5,4 millions sont tenues de chercher un emploi (catégories A, B et C), et parmi elles, 3,1 millions n'ont exercé aucune activité au cours du mois (catégorie A).

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C a décliné de 291 000 entre les quatrième trimestres 2021 et 2022 (soit -5,1 %). Cette baisse se concentre sur les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A ; -311 000). À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi qui exercent une activité réduite a augmenté (catégories B et C ; +19 000). En 2022, la procédure d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi a été renouvelée, ce qui a affecté la répartition des demandeurs d'emploi, certains basculant de la catégorie A vers les catégories B et C [Minni, Cherchem, 2023]. Par ailleurs, de nouvelles règles d'assurance chômage sont entrées en vigueur fin 2021, durcissant les conditions d'accès et modifiant la formule de calcul des allocations : ces changements ont pu affecter le comportement d'inscription à Pôle emploi indépendamment de la situation sur le marché du travail. En outre, en lien avec les volets « demandeurs d'emploi de longue durée » en 2021 et « viviers » en 2022 du plan de réduction des tensions de recrutement, les sorties des listes de Pôle emploi pour motif de radiation administrative ont été plus nombreuses à partir de fin 2021. Au total, ces différents facteurs ont contribué à ce que l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi et celui de chômeurs au sens du BIT, qui a atteint 1,5 million en moyenne en 2020, ait baissé depuis 2021 : il est revenu à 860 000 fin 2022, un niveau plus faible que celui de fin 2019 (1,1 million). À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories B et C (en activité réduite) a continué d'augmenter après une chute en 2020.

## En 2022, le taux d'activité atteint son plus haut niveau depuis 1975

En moyenne en 2022, 30,6 millions de personnes de 15 à 64 ans sont, selon l'enquête Emploi, actives au sens du BIT, qu'elles soient en emploi ou au chômage. Elles représentent 73,6 % de cette classe d'âge ► **figure 6**. Ce taux d'activité a progressé de 0,5 point, après +1,1 point en 2021 ; il dépasse ainsi son précédent plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975).

### ► 6. Taux d'activité selon l'âge



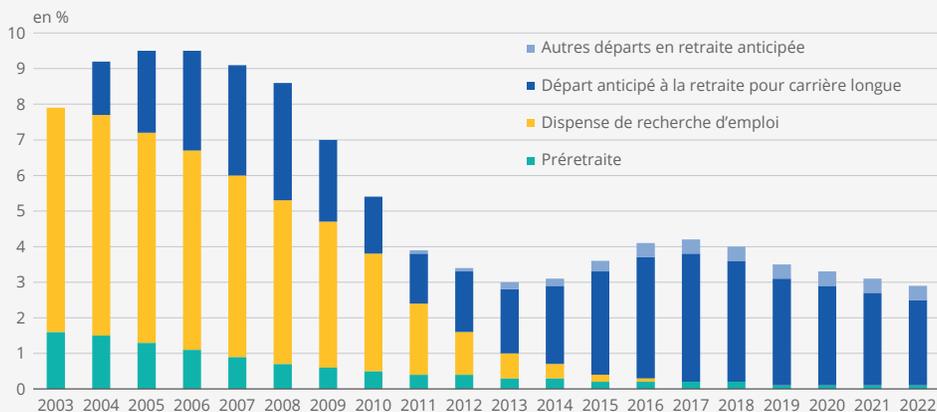
Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans atteint 42,2 % en 2022, soit 2,3 points de plus qu'en 2021 et son plus haut niveau depuis 1990, grâce à une forte hausse de l'emploi, notamment en alternance. Le taux d'activité des jeunes avait diminué de 1975 à la fin des années 1990, en raison de l'allongement de la durée des études, puis avait légèrement augmenté jusqu'à la crise économique de 2008-2009. Il a ensuite légèrement diminué avant de nettement baisser en 2020, la crise sanitaire ayant particulièrement affecté l'emploi des jeunes *via* un net recul des embauches et le non-renouvellement des contrats à durée limitée (CDD ou intérim), mais a rebondi dès 2021.

En 2022, le taux d'activité des seniors a continué de progresser : il atteint 69,7 % pour les 50-64 ans, soit 0,4 point de plus qu'en 2021 et 16,1 points de plus qu'en 2000. Le taux d'activité varie fortement à ces âges : il atteint 80,5 % des 55-59 ans, contre 38,9 % des 60-64 ans [Castelain, 2023]. Il a cependant plus que triplé depuis 2000 dans cette dernière tranche d'âge (11,6 % en 2000).

Le taux d'activité des personnes de 65 à 69 ans, qui a plus que doublé depuis 2007 pour atteindre 8,2 % en 2019, a résisté en 2020, puis renoué avec la croissance en 2021 et 2022. Il s'établit à 10,4 % en 2022, son niveau de 1980.

Fin 2022, 2,9 % des 55-64 ans bénéficient d'une mesure de retrait anticipé d'activité à financement public, contre 3,1 % un an plus tôt ► **figure 7**. Il s'agit désormais quasi exclusivement de mesures liées aux possibilités de départ anticipé à la retraite, principalement pour carrière longue, et dans une bien moindre mesure pour handicap ou pénibilité. Les départs à la retraite pour carrière longue se sont toutefois repliés progressivement depuis 2017 (-1,2 point entre fin 2017 et fin 2022), du fait notamment de la baisse du nombre de personnes susceptibles d'en bénéficier, en raison d'entrées dans la vie active de plus en plus tardives des générations concernées.

## ► 7. Part des mesures de retrait anticipé d'activité à financement public entre 55 et 64 ans



**Note :** les préretraites correspondent à l'AS-FNE (allocation spéciale du fonds national de l'emploi), l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi), la CATS (cessation d'activité de certains travailleurs salariés) et la CAATA (cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante).

**Lecture :** fin 2022, 2,4 % des 55-64 ans bénéficient d'un départ anticipé à la retraite pour carrière longue, 0,4 % d'un autre départ en retraite anticipée, 0,1 % d'une mesure de préretraite, et 0,0 % d'une dispense de recherche d'emploi. En tout, 2,9 % des personnes de 55 à 64 ans bénéficient d'une mesure de retrait anticipé d'activité à financement public.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes de 55 à 64 ans vivant en ménage ordinaire.

**Sources :** FNA ; Pôle emploi (AS-FNE, ARPE, DRE), Fichiers CATS ; Pôle emploi (CATS), CRAMTS / DSS (CAATA), modèle Prisme ; Cnav (RA) ; Insee (estimations de population arrêtées à fin 2022) ; calculs Dares.

## En 2022, les salaires ont accéléré dans le privé et le public, mais leur pouvoir d'achat a nettement fléchi

En 2022, la forte hausse des prix à la consommation a favorisé les renégociations salariales en cours d'année, et le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) horaire brut a été revalorisé de 0,9 % en janvier puis, en application du mécanisme d'indexation anticipée en cas de forte inflation, de 2,6 % en mai et de 2,0 % en août. Cumulée sur l'année, la hausse du Smic atteint 5,6 %.

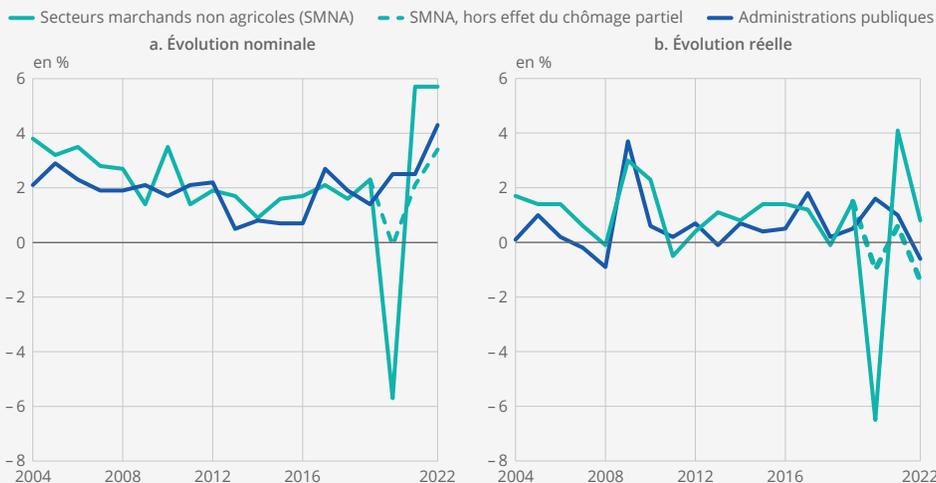
En 2022, le salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur privé (secteurs marchands non agricoles), mesuré en euros courants, a augmenté de 5,7 % en moyenne, après un rebond en 2021 ► [figure 8a](#). En termes réels, c'est-à-dire une fois ôtée la hausse des prix, les salaires n'ont augmenté que de 0,8 % en 2022 ► [figure 8b](#). Toutefois, en 2022, par rapport au niveau encore élevé de 2021, le moindre recours au chômage partiel, dont les indemnités versées ne sont pas comptabilisées comme du salaire, contribue mécaniquement pour +2,2 points à ces évolutions. Hors cet effet mécanique, le pouvoir d'achat du SMPT dans le secteur privé aurait baissé de 1,4 % en 2022. Ce recul d'ampleur inédite traduit la forte accélération des prix en 2022, elle-même inédite depuis le début des années 1980.

Dans les administrations publiques (APU), le SMPT nominal a progressé de 4,3 % en 2022, après +2,5 % en 2021, tiré notamment par la revalorisation du traitement des agents de catégorie C et par celle du point d'indice en juillet (+3,5 %). Cependant, une fois ôtée la hausse des prix, le pouvoir d'achat des salaires dans les APU a nettement fléchi en 2022 (-0,6 % en moyenne annuelle).

## L'indice du coût horaire du travail a rebondi en 2022

De 2012 à 2019, la hausse du coût horaire du travail a fluctué entre +0,4 % et +2,7 % en moyenne par an ► [figure 9](#). En 2020 et 2021, l'évolution du coût du travail a été directement liée à l'intensité du recours au chômage partiel : le coût du travail a marqué le pas en 2021 (0,0 %), par contrecoup de la forte hausse de 2020 (+3,9 %) qui résultait davantage de modifications dans la composition des emplois que de progressions salariales individuelles. En 2022, le coût du travail en euros courants a nettement augmenté, de 3,2 % en moyenne sur l'année.

## ► 8. Évolutions nominale et réelle du salaire moyen par tête



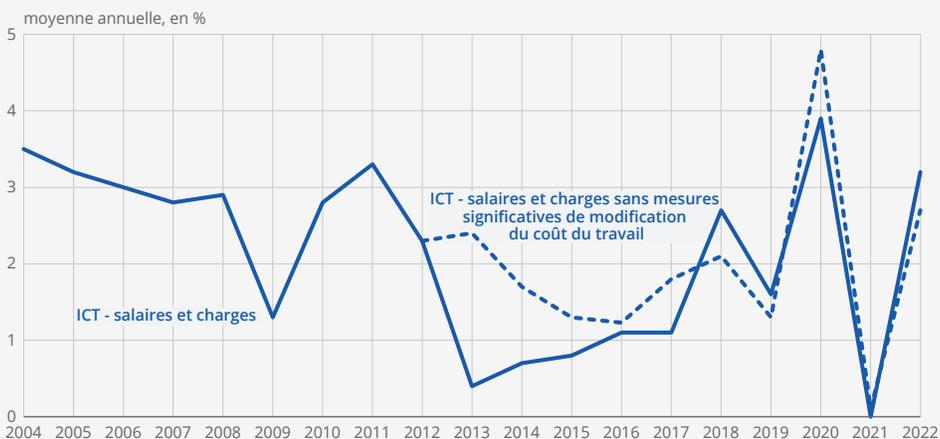
**Notes :** les secteurs marchands non agricoles sont hors services aux ménages. Pour obtenir le SMPT en termes réels, la valeur nominale (en euros courants) est déflatée par l'indice des prix de la consommation des ménages (comptes nationaux).

**Lecture :** en 2022, le salaire moyen par tête nominal dans les branches marchandes non agricoles a augmenté de 5,7 % ; en termes réels, il a augmenté de 0,8 %.

**Champ :** France.

**Source :** Insee, comptes nationaux.

## ► 9. Évolution de l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges dans les branches marchandes non agricoles



**Note :** les mesures prises en compte sont le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le pacte de responsabilité et de solidarité, la prime à l'embauche dans les PME et les baisses de cotisations sur les bas salaires en 2019 (mesures qui ont allégé le coût du travail), l'obligation de proposer une complémentaire santé d'entreprise (mesure qui a renchéri le coût du travail), ainsi que les dispositifs adoptés en 2020 pour faire face à la crise sanitaire (exonérations et aide au paiement de cotisations sociales dans le cadre de plans de soutien sectoriels, aide à l'embauche de jeunes dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution »).

**Lecture :** en 2022, le coût du travail dans les secteurs marchands non agricoles a augmenté de 3,2 %. Hors mesures significatives de modification du coût du travail, il aurait progressé de 2,7 %.

**Champ :** France hors Mayotte, secteurs marchands non agricoles (SMNA) hors services aux ménages.

**Source :** Insee, Indice du coût du travail.

Cette forte augmentation en 2022 reflète avant tout celle des salaires nominaux. Les revalorisations du Smic ont particulièrement concerné les secteurs concentrés dans le tertiaire, où les bas salaires sont surreprésentés. Par ailleurs, les versements massifs de prime de partage de la valeur (PPV), dispositif qui a succédé à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) depuis juillet 2022, ont contribué à la nette hausse des salaires au second semestre, en particulier dans l'industrie et la construction. Cette prime n'étant pas soumise à cotisations sociales, elle contribue moins fortement à l'évolution du coût du travail (pour +0,2 point en moyenne en 2022) qu'à celle des salaires seuls (+0,5 point). Enfin, les allègements des plans de soutien sectoriels et du plan « 1 jeune 1 solution », mis en place au moment de la crise sanitaire, ont contribué, par contrecoup, à la hausse du coût du travail en 2022 (pour respectivement +0,3 point et +0,2 point). ●

### Auteurs :

Département de l'emploi et des revenus d'activité (Insee)

#### ► Pour en savoir plus

- **Castelain É.**, « En 2021, une personne de 55 à 69 ans sur cinq ni en emploi ni à la retraite, une situation la plus souvent subie », *Insee Première* n° 1946, mai 2023.
- **Insee**, *Informations Rapides* trimestriels sur le taux de chômage.
- **Minni C., Cherchem O.**, « Chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi de catégorie A : une réduction de l'écart depuis début 2021 », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2023.
- **Pénicaud É.**, « Une photographie du marché du travail en 2022 - L'emploi des jeunes continue d'augmenter fortement, le chômage recule de nouveau », *Insee Première* n° 1941, mars 2023.
- **Renne C.**, « Le dispositif d'activité partielle a amorti l'impact économique de la crise sanitaire », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2022.